

Bonjour

Habitant au bord du lac marin de Port D'Albret je tiens à vous informer que je suis favorable à la solution 3 de votre enquête qui place la limite transversale de la mer au pied du barrage principal d'entrée qui sépare l'estuaire du lac marin.

Cette option me paraît la plus rationnelle par rapport à toutes les autres.

Bien cordialement

Francois Wisniewski
Soustons Plage